L'égalité dans la richesse arrivera quand les hommes seront devenus égaux en santé, égaux en intelligence, égaux en habileté, égaux en sobriété, égaux en travail, égaux en vertu, c'est-à-dire jamais.

Mgr Landriot.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

R. P. Provincial 9916—110e rue (c)

L'éducation des garçons est la plus patriotique de toutes les tâches. Les mères ne touchent que par ce côté à la vie politique, mais qu'il est grand! *Fonsagrives.*

Parents qui flattez la mollesse du corps et la mollesse de la volonté, vous corrompez les générations dans leur fleur. *Mgr Gibier.*

24ième Année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 6 juin 1934 — No 14

Le Klan entre en lice

Questionnaire contre le français et les écoles séparées
Le fanatisme des jaunes

Si la faim fait sortir les loups du bois, tout aussi justement pouvons-nous dire qu'en Saskatchewan les élections font sortir les capuchons et les cagoules. Comme de grands oiseaux de malheur, les klanistes à cette époque sortent de l'ombre où ils ourdissent leurs manigances infernales pour souiller de leur lave impure les esprits en y déversant le venin de la rancoeur, de la haine, du fanatisme grossier, des préjugés contre le papisme et le français.

Soit obscurantisme ou jalousie, il se trouve certaines gens pour gober les palabres de ces trouble-fêtes, de ces brandons de discorde.

Forts de ce travers d'un groupe de racailles en cette province, les klanistes posent le questionnaire suivant, à tous les députés, contre les écoles séparées et le français afin sans doute de rallier à un quelconque parti des suffrages qu'il ne pourrait obtenir autrement.

Le 3 juin dernier, un des mamamouchis de la fameuse chevalerie klaniste, J. W. Rosborough, a adressé, du *Kloncilium*, des lettres à tous les candidats de la campagne électorale leur demandant de répondre aux questions suivantes:

Questionnaire de 1934

1—Etes-vous en faveur de mettre à l'épreuve (*of testing*) la section 17 de l'Acte de la Saskatchewan de 1905?

2—Etes-vous en faveur de l'usage exclusif de l'anglais dans les écoles élémentaires?

3—Si vous êtes élu, emploierez-vous votre influence pour la réalisation des suggestions contenues dans les susdites questions par votre vote à la législature?

Ce n'est pas la première fois qu'un pareil questionnaire circule dans la province.

Questionnaire de 1917

Voici celui de 1917; il était adressé à tous les candidats libéraux:

1—Etes-vous prêt à vous opposer à tous les privilèges spéciaux accordés à une section quelconque de la population, soit à cause de sa race ou de sa religion?

2—Etes-vous opposé à tout enseignement bilingue dans les écoles de la province, et en faveur de placer le français sur le même pied que les autres langues étrangères?

3—Etes-vous en faveur du rejet de la partie de la section 9 de la loi scolaire qui requiert des convictions religieuses (*religious qualifications*) de la part des membres du Conseil de l'instruction?

Questionnaire de 1926

L'*Orange Sentinel* du jaunâtre petit père Hocken publiait le 9 juin 1925 un document inoubliable.

Sous le titre: "Les élections à Saskatoon" et le sous-titre: "Frère Dr J. T. M. Anderson, défenseur de l'école unique, élu", l'*Orange Sentinel* s'exprimait ainsi:

"Le questionnaire suivant a été adressé à chacun des 5 candidats briguant les suffrages de l'électorat dans la ville de Saskatoon aux élections du 2 juin 1925:

"1—Croyez-vous en un système d'écoles publiques non-confessionnelles dans la province, lequel serait le seul système d'écoles à recevoir l'aide du trésor public?

"2—Croyez-vous que l'anglais devrait être la seule langue officielle dans la province de la Saskatchewan, et que son enseignement devrait être obligatoire dans toutes nos écoles?

"3—Si vous êtes élu membre de la législature de la province de la Saskatchewan, prêterez-vous votre concours et votre influence à la poursuite de ces objectifs?

"Ce questionnaire a été envoyé aux candidats, avant les élections, de la part des loges orangistes locales, selon des instructions datées du 29 mai.

"Frères Dr J. T. M. Anderson et M. Cruise furent les seuls des cinq candidats choisis à répondre d'une manière *satisfaisante* aux questions ci-dessus. L'un et l'autre répondirent: "Oui", à toutes les questions."

Frère Anderson a tenu parole. De tous nos privilèges, de tous nos droits, il en a fait litière. Il ne nous en reste qu'un lambeau: la demi-heure de français, (nous avons publié récemment les lois scolaires andersoniennes ou draconiennes), puis les écoles séparées garanties par la section 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et la section 17 de l'Acte de la Saskatchewan passé en 1905.

L'administration actuelle a procédé du plus facile au plus difficile. Encore un peu de temps et l'on portait le cas des écoles séparées devant le Conseil Privé d'Angleterre, puisque la législature n'a pas le pouvoir de chambarder la Constitution. Autrement, il y aurait déjà belle lurette que les écoles séparées seraient disparues vu le servilisme des fidèles serviteurs du Klan et de l'Orangisme dans le gouvernement.

Le groupe de fanatiques ne se tient pas battu pour si peu. Il a porté l'antienne à la convention conservatrice de l'an dernier, à Saskatoon et les klanistes la reprennent à leur tour. Frères klanistes du grand *Kloncilium* embouchez la trompette contre le français et les écoles séparées! leur crient les fils d'Orange. Amplifiez le volume de notre voix! Nous serons alors plus sûrement entendus!

Qu'on les entende et accorde aux turbulents pétitionnaires l'objectif de leur requête, comme on l'a fait trop souvent d'une façon moutonnière, et l'on aura prononcé la sentence de mort contre la religion et le français dans les écoles de la Saskatchewan.

Ceux qui ont trempé dans un tel forfait sont marqués au front d'un stigmate de réprobation aux yeux des Franco-canadiens, des Irlandais, des Allemands, des Polonais, des Russes, des Ruthènes et de tous ceux qui professent encore la foi au Christ.

Ce n'est certes pas avec joie que nous rappelons ces actes de vandalisme. Et nous déplorons amèrement que le parti conservateur, qui compte dans ses rangs et par tout le Canada des hommes si distingués et si droits, se soit constitué en notre province et depuis sa fondation le persécuteur de notre religion et de notre langue. Toute question de pure politique mise de côté — nous sommes indépendants des factions de parti — nous sommes obligés d'affirmer que les libéraux sur ce terrain ont été plus messieurs et ont su nous mieux respecter dans ce que nous avons de plus cher et que nous ne sacrifierions pour rien au monde.

Comment pouvons-nous supporter un clan qui ne nous considère que comme des étrangers de la dernière heure et nous met sur le même pied que les Doukhobors, les Mennonites, les Mormonts, etc.... alors que nos ancêtres furent les pionniers du pays où les orangistes et les klanistes sont fiers d'y vivre et dont les pères immigrés d'Angleterre ont été toujours bien traités par les citoyens français qui avaient déjà jeté par toutes les vastes étendues au Canada les premiers jalons de la civilisation chrétienne.

Si, un jour, par représailles, la majorité française du Québec se mettait en tête de rendre la pareille à la minorité anglo-saxonne et si le gouvernement de là-bas décidait de se comporter de la même façon que celui de la Saskatchewan! Voyez-vous un peu la binette des fanatiques de notre province! Il n'y aurait pas assez de mots dans le dictionnaire Webster pour exprimer leurs protestations indignées. Tristes sires! "Ne faites donc pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-mêmes!"

Après cela, on nous reproche — avec un trémolo dans la gorge — de n'être pas sympathiques à l'endroit du parti tory en Saskatchewan. Mais qui le serait donc à notre place s'il a du coeur? Comment le condamné à mort peut-il avoir des attentions pour son bourreau? Son unique désir est de le voir à cent milles.

Que le groupe actuellement régnant s'inspire de plus de justice et de *fair play* britannique (?); qu'il se montre aussi gentilhomme à notre égard que le parti opposé, il pourra alors nourrir l'espoir d'obtenir l'appui de braves Canadiens français de vieille souche conservatrice. Qu'il sorte de l'ornière des querelles de race et de religion — ce n'est pas avec cela que l'on assure la prospérité; les gens de la Saskatchewan, qui souffrent depuis cinq ans, nous en fournissent une preuve — et se grandisse dans une politique constructive qui mette au premier plan les importants problèmes d'ordre économique et social. il sera plus apprécié des électeurs de langue française, des catholiques et de tous les citoyens intelligents. Qu'il n'oublie pas que le compagnonnage des klanistes et des orangistes rend un bien mauvais service au parti qui ne répudie point leurs menées tracassières et déloyales. Il communique à un tel parti l'immonde maladie de la "jaunisse" et relègue ainsi ses chefs au ban de la société des bons citoyens.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Pauvre Turnbull !

Turnbull a parlé à tort et à travers devant le comité de la radio à Ottawa (voir compte rendu en page 2). Un quart d'heure de français à la radio a sur son cerveau le même effet qu'une écharpe rouge devant les yeux d'une espèce de quadrupède que les cultivateurs connaissent bien.

Il a exhibé son ignorance, et une fois après plusieurs autres, devant les rires sous cape des gens intelligents; il leur a donné un échantillon de ce que peut produire, en fait de fanatisme, la province qui a le pompon, à l'heure actuelle, avec ces "féroces encorneurs de français."

Pauvre Turnbull! Avec ses calembredaines et ses balourdises, il ferait un excellent polichinelle dans un champ de blé d'inde!

POINTILLEUX.

———:::———

Le Congrès de l'Association d'Education des C. F. du Manitoba

Winnipeg. — L'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a fixe la date de son congrès aux 3 et 4 juillet prochain.

Le Congrès de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne

WINNIPEG. — Le congrès régional de l'A.C.J.C. se tiendra, comme de coutume, au Collège de Saint-Boniface les samedi et dimanche 9 et 10 juin, sous les auspices des cercles de Saint-Boniface et de Winnipeg. On compte sur une large représentation de tous les cercles de la province.

Le Patriote souhaite plein succès à ces deux Congrès de nos compatriotes du Manitoba.

———:::———

Nouvelles

Alphonse XIII s'établirait à Rome

Suivant une dépêche de Rome, l'ex-roi Alphonse d'Espagne songerait à s'établir dans la Ville Eternelle.

L'ancien souverain aurait, en effet, déjà entamé des pourparlers avec une agence pour louer une villa dans un quartier tranquille. Un bail serait signé pour la durée d'un an.

———:::———

L'Italie va se construire d'autres navires de guerre

ROME. — L'Italie va construire trois gros navires de guerre du type "Dunkerque". On compte les terminer en 1940 et ils coûteront la jolie somme de $85,000,000.

Leur construction fait partie d'un programme soumis à la Chambre des députés par le premier ministre Mussolini qui fit un discours dans lequel il dit que l'Italie se proposait d'utiliser les 70,000 tonnes que le traité de Washington accordait à l'Italie.

Le premier ministre ajouta que les dépenses totales s'élèveraient à un milliard de lires à répartir dans six budgets, de cette année à 1940. Ces argents ne comprennent pas les sommes affectées à la modernisation, entre 1934 et 1940, des vieux navires de guerre.

L'Italie ne s'était jamais prévalue du tonnage que lui accordait le traité de Washington et elle s'était surtout attachée à la construction de croiseurs de 5,000 à 7,000 tonnes. La déclaration de Mussolini signifie un important changement dans la politique navale de l'Italie.

Une somme de 1 milliard de lires à également été accordée pour le développement de l'aviation.

———:::———

Timbre commémoratif Duvernay

LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

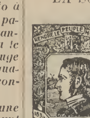

Pour commémorer le centième anniversaire de sa fondation, la *Société Saint-Jean-Baptiste* a émis le 13 avril 1934 un timbre à l'effigie de Ludger Duvernay, son fondateur.

Il convenait de rappeler cet événement historique par l'émission d'un timbre décoratif reproduit ici, grandeur naturelle. Il est l'oeuvre de M. Emile Gauthier ancien élève de l'*Ecole des Beaux Arts*, et a été imprimé à Montréal par la *Lithographie du Saint-Laurent* en quatre couleurs: rouge, bleu, olive et mauve.

Ce "papillon" peut-être employé pour l'ornementation des entêtes de lettre, des programmes, etc; on le colle sur les enveloppes, du côté opposé à la suscription, sur les paquets et colis, etc.

On peut se le procurer, moyennant $1.00 la feuille de cent timbres, au secrétariat de la *Société Saint-Jean-Baptiste*, 1182, rue Saint-Laurent, à Montréal, Canada.

Mgr Lacoursière

QUEBEC,—Le R. P. F.-X. Lacoursière, supérieur du postulat des Pères Blancs, Everell, a été nommé par Rome vicaire apostolique du Rwenzori. Il sera le voisin d'un autre évêque canadien en Afrique, S. E. Mgr E. Michaud, qui est vicaire apostolique de l'Ouganda.

S. Exc. Mgr Lacoursière sera sacré à Québec le 25 juillet par le cardinal Villeneuve.

Un prochain consistoire

CITE VATICANE,—Les prélats du Vatican ont déclaré vendredi, spécialement sur les affaires de l'Allemagne, croit-on. Les la dernière quinzaine de juin. Plusieurs cardinaux seront créés, et le Pape prononcera une importante allocution sur les affaires mondiales, spécialement sur les affaires d'Allemagne, croit-on. Les noms de deux cardinaux créés secrètement l'an dernier seraient annoncés. Ce seraient Mgr Tedeschini, nonce en Espagne, et Mgr Caccia-Dominioni, maître des cérémonies papales. Le consistoire sera tenu avant que le Saint-Père se rende à sa villa de Castel Gandolfo.

Proscriptions de munitions

UNE PROCLAMATION SIGNEE PAR LE PRESIDENT ROOSEVELT.

Washington. — Le president Roosevelt a proscrit la vente de munitions à la Bolivie et au Paraguay, dans le but de mettre fin à la guerre désastreuse qui fait rage depuis plus d'un an en Amérique du sud. Le président a signé une proclamation à la suite d'une résolution adoptée par le Congrès, avertissant les violateurs qu'ils seront punis sévèrement. Roosevelt, dit-on, a été assuré de la coopération d'autres gouvernements.

———:::———

Radium et dettes

BRUXELLES. — Il est question que la Belgique fasse en radium son paiement de 1934 aux Etats-Unis. Elle en enverrait pour une valeur de $10,000,000.

———:::———

Le Canada en tête

Parmi les nations du monde, relativement au recouvrement dans les activités industrielles

GENEVE. — La statistique de la Société des Nations révèle que le Canada est à la tête des nations du monde pour le recouvrement des activités industrielles.

Les calculs valent pour le premier trimestre de 1934; Canada, 40 pour cent; Etats-Unis, 30 pour cent; Allemagne et Pologne, 25 pour cent; Suède, 18 pour cent; le Japon, 11 pour cent; la Norvège, 6 pour cent. et la France 3 pour cent.

Le chômage diminue dans presque tous les pays du monde, la France exceptée, parmi les principales nations.

(La France n'a jamais été affectée autant que les autres pays par le chômage, ce qui explique en grande partie au moins, ce fait).

La production mondiale augmente considérablement en plusieurs cas. Pendant le premier trimestre de 1934, la production du charbon a augmenté de 20 pour cent; du pétrole de 12 pour cent; du fer en gueuse de 51 pour cent; de l'acier de 54 pour cent; du zinc de 37 pour cent. Seule la production de l'an dernier a baissé.

Actualité

LE "TRIO LYRIQUE" EST POPULAIRE

PRINCE-ALBERT. — Le "Trio Lyrique", du poste de la Commission Canadienne de la Radio, de Montréal, est très populaire ici et à Saskatoon, et très apprécié des nombreux auditeurs qui l'écoutent chaque semaine. (Traduit du *Prince Albert Herald.*).

———:::———

Les descendants de LaFayette

NEW-YORK. — La Cour d'Appel de New-York a autorisé, à titre exceptionnel, l'inscription au barreau de l'Etat de New-York de M. René de Chambrun, fils du général de Chambrun, arrière-petit-fils de La Fayette. M. de Chambrun a invoqué la loi de l'Etat de Maryland, datant de 1784, qui reconnait à titre perpétuel comme citoyen de cet Etat les descendants mâles du marquis de La Fayette. Son grand-père Charles et son oncle Pierre de Chambrun ont été également inscrits à un barreau américain.

———:::———

UNE SOEUR GRISE DECOREE PAR LE ROI

LONDRES. — Parmi les personnes qui ont été honorées par Sa Majesté, nous relevons avec plaisir le nom de la Révérende Mère Marie-Anna Piché, supérieure génerale des Soeurs Grises, religieuses de la Charité, de Montréal, qui a reçu le titre de *Commander of the British Empire.*

———:::———

PAS DE CONTROLE DES NAISSANCES

OTTAWA. — Les Chevaliers de Colomb, au cours de la convention du conseil d'Etat de l'Ontario, ont adopté une résolution désapprouvant la propagande faite autour du contrôle des naissances, de la stérilisation, et de l'accroissement des facilités de divorce. Cette résolution sera ensuite ratifiée par le Conseil Suprême et des copies en seront adressées au premier ministre R.-B. Bennett, du Canada et au premier ministre George-S. Henry, de l'Ontario.

"De telles pratiques sont contre la loi," dit la résolution, "et constituent un outrage aux droits naturels de l'homme, et à ce titre elles doivent être combattues par tous les chrétiens".

AUTRE DENONCIATION

TORONTO. — "La stérilisation ne remédiera pas à la déficience mentale croissante, mais conduira à la prostitution et à l'augmentation des maladies vénériennes, et constituera une menace égale, sinon plus grande que la faiblesse d'esprit" a déclaré le Dr James-J. McCann, de Renfrew, à la conférence d'hygiène de l'Ontario.

AVIS

Les cercles de l'A. C. F. C. des endroits suivants s'occuperont maintenant de la perception des abonnements et de la distribution des billets et des primes:

Prud'homme	Radville
Willow-Bunch	Saint-Hubert Mission
Verwood	Assiniboia
Fife Lake	Frenchville
Saint-Victor	Laventure
Storthoaks	Richard
Montmartre	Jack Fish Lake
Wauchope	
Vonda	

"Ca choque qu'il y ait des journaux ni bleus ni rouges"

Le journal franchement catholique a le droit d'exister, déclarait S. E. le cardinal Villeneuve à la clôture de la journée de presse catholique, à Québec

QUEBEC. — "Le journal franchement catholique a le droit d'exister. L'on na' pas encore suffisamment compris ce point essentiel. Ca fait mal, ça choque qu'il y ait des journaux ni bleus, ni rouges. Les intérêts catholiques exigent la présence de journaux qui ont pour mission de défendre les esprits contre l'erreur, de propager la vérité, de redonner aux événements leurs véritables proportions."

Son Eminence le cardinal Villeneuve faisait cette déclaration en clôturant la journée de presse catholique dont il avait lui-même recommandé la tenue, à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de la *Croix* de Paris. Le chef spirituel du diocèse a exprimé le voeu que l'on comprenne mieux la légitimité du journal catholique et qu'on lui permette de vivre pleinement.

L'idée chrétienne contre le socialisme

M. Bossy, d'origine ukrainienne et un diplomé de diverses universités d'Europe vient de dire sans embage ce qu'il pense de la Cééef dans un article intitulé "The Struggle between Christian Ideology and Materialistic Socialism", que publie le "Beacon" du 18 mai dernier.

M. Bossy pose en principe que les individus comme les nations survivent par l'esprit qui les anime. Combien de tribus, de peuplades, de races se sont éteintes par l'anémie spirituelle qui a gangrené leur vie morale.

Pour avoir oublié ou méprisé cette vérité fondamentale, le monde est aux prises, dans un corps-à-corps terrible, avec l'erreur qui l'entraine vers l'abime. C'est la lutte à mort entre l'idée chrétienne et le socialisme matérialiste. Pas de mi-chemins, d'à-côtés, ou de moyens termes!

La Cééef nous arrive avec un programme de réforme sociale. Elle a le mérite d'avoir diagnosé le malaise et d'en présenter un cordial.

Que vaut-il? Le remède est pire que le mal lui-même. "Il contient un grand danger pour le Canada," affirme M. Bossy.

Pourquoi? Parce qu'il s'inspire d'une philosophie purement matérialiste.

C'est la socialisation de la richesse pour une meilleure distribution. Une telle doctrine entraine la lutte des classes, aboutit à la dictature d'un groupe et provoque un conflit entre l'Etat et l'Eglise qui dégénère en mépris complet de Dieu.

M. Bossy montre qu'il n'y a pas de différence entre le socialisme canadien et le communisme dans leurs principes essentiels. Ils diffèrent seulement dans le mode d'application: ici on ira en douce, par la filière des moyens constitutionnels — le suffrage; là-bas, par la violence.

L'auteur se base dans ses conclusions, sur les paroles mêmes du leader de la Cééef, M. Woodsworth:

"Nous devons distinguer entre la Cééef et le communisme, dit ce dernier. Il est vrai que les deux croient en un changement de l'ordre social, en une nouvelle politique économique. Les communistes sont convaincus que cet ordre ne peut s'opérer que par la violence; nous, nous croyons que cela peut se faire par des méthodes pacifiques et d'une façon ordonnée au Canada et c'est là le but que poursuit notre organisation." (Brochure, p. 3, citée dans le 'Montreal Beacon", 24 novembre 1933).

M. Bossy reproche aux doctrinaires cééeefistes leur silence au sujet de la religion, de la destinée et de la dignité de l'homme, de sa forme de gouvernement, de ses relations avec les pays étrangers, silence que ne peuvent tolérer les citoyens désireux de voir refleurir un nouvel ordre étayé sur les données de la pensée chrétienne.

Les inspirateurs du mouvement woodsworthien ont bu à longs traits dans les eaux troubles de la philosophie matérialiste de Moscou, et si la doctrine catholique ne purifie pas la Cééef, elle sera définitivement absorbée par le plus fort élément du socialisme matérialiste, à savoir, le communiste.

M. Bossy termine son étude en proposant la formation d'un parti qui, au nom de Dieu, prendrait les bons points dans la Cééef comme base matérielle d'un ordre social qui en même temps et par dessus tout pourvoierait au besoin spirituel des âmes affamées.

La province de Québec serait tout désignée pour créer et développer un pareil mouvement catholique.

Comme M. Bossy, nous croyons que la Cééef est un danger sérieux pour le Canada parce que le programme fait trop abstraction du surnaturel. Une nation ne peut pas plus se passer de Dieu et de ses lois que le corps, de nourriture et des lois de la nature. Il faut à tout prix en revenir à l'idée chrétienne comme base solide d'une réforme sociale. En dehors de l'Eglise du Christ, ce n'est que sable mouvant, que confusion!—J.V.

———:::———

La guerre

PARIS. — Des cris à l'effet que la guerre éclatera en Europe avant la fin de l'année, ont causé un certain désordre à la Chambre des députés. Des députés, attaquant le programme de défense nationale et de politique étrangère du gouvernement, ont dénoncé le ministère en disant qu'il n'a pas pu enrayer le programme de réarmement de l'Allemagne qui, ont-ils dit, forcera la France, et rapidement, à faire une nouvelle guerre.

Les programmes radiophoniques en Saskatchewan

Le député Turnbull les dénonce comme violant l'acte de 1867

OTTAWA. — Le député F. W. Turnbull, conservateur de Régina, a rendu témoignage devant le comité de la radio. Il a surtout dénoneé la Commission Canadienne de la radiodiffusion parce qu'elle émet des programmes français en Saskatchewan.

Il est une chose, dit-il, dont je tiens surtout à parler, c'est de l'emploi du français dans les programmes radiophoniques. Je ne veux pas que mes paroles soient considérées comme l'expression d'un sentiment d'hostilité à l'endroit du français, mais je tiens à dire que la Commission Canadienne de la radiodiffusion, en émettant des programmes français en Saskatchewan et dans toutes les provinces, à part celle du Québec, se trouve à violer l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Il est évident, en effet, que la Commission canadienne de la Radiodiffusion tient à démontrer et à établir par ses programmes français que le bilinguisme a des droits par tout le Canada. Je ne sais qui l'inspire ainsi, mais je suis en mesure d'affirmer que la Saskatchewan et que toutes les autres provinces du Canada, à part celle de Québec, sont de langue anglaise et que le français n'y a aucun droit, n'y a pas de statut officiel.

M. Onésime Gagnon interrompt le témoin: Mais il y a tout de même des gens cultivés en Saskatchewan et les opinions sont partagées à propos des émissions radiophoniques en français.

M. Turnbull réplique qu'il n'est pas prêt à admettre que les opinions sont partagées parce que la grande majorité des gens de Saskatchewan sont opposés aux émissions en français.

La Commission de la radio, en cherchant à démontrer que le français à des droits en Saskatchewan et dans les autres provinces, à part celle de Québec, rend un mauvais service non seulement au Canada mais à la cause même du français. Ce n'est pas la bonne manière de procéder. Nous avons une constitution et il faut la respecter.

M. Turnbull annonce que, de plus, les gens de la Saskatchewan en ont assez de l'annonce en français qui accompagne les programmes de la Commission. Cette annonee ne vaut d'ailleurs rien, même pour les annonceurs puisque les écouteurs ne comprennent pas le français.

Trente secondes

M. Gagnon observe que l'annonce en français dans les programmes de la commission n'est que de trente secondes à la fois.

M. Turnbull dit que c'est déjà trop puisque les écouteurs n'en veulent pas du tout. Que la Commission prenne les moyens de faire disparaître le français de ses programmes qui sont irradiés en Saskatchewan même quand ces programmes sont donnés à Montréal.

Résolutions

Le député de Régina donne lecture de résolutions adoptées par des associations de la Saskatchewan, notamment les *Sons of England de Regina*, toutes contre les émissions en français. Il note qu'il n'est pas juste d'imposer de tels programmes à une population qui n'en veut pas, où l'élément français ne compte que pour 2 pour cent. Le groupe allemand de Saskatchewan, dit-il, est plus nombreux que le groupe français. Devrons-nous accepter aussi des programmes allemands? Les Canadiens français ont tort de vouloir faire reeonnaître que le Canada est un pays bilingue. En fait, l'élément français ne représente que 28 pour cent de la population totale du pays et l'immense majorité du groupe français se trouve dans la province de Québec où le français est officiel au même titre que l'anglais.

La Commission de radio a torl, encore une fois, dit-il, de vouloir imposer ses vues qui sont contraires à celles de la majorité de la population du pays.

M. Onésime Gagnon, en réponse à M. Turnbull, cite les lettres de M. Tupper, de Winnipeg, et de plusieurs groupes de gens de langue anglaise dans les provinces de l'Ouest. Toutes ces lettres contiennent des félieitations à l'adresse de la Commission de la radio pour les programmes qu'elles donne en français.

M. Turnbull réitère son affirmation que l'immense majorité des gens de la Saskatchewan ne veut pas de français dans les programmes de la radio.

Le problème des dettes

(Bulletin de la Banque Canadienne)

Le budget fédéral de l'exercice 1933-34, en dépit d'une certaine augmentation des recettes et d'une légère diminution des déboursés, présente un déficit de quelque 135 millions de dollars. En gros, les revenus se chiffrent par 324 millions; les dépenses ordinaires out absorbé 347 millions et demi, les dépenses extraordinaires, 43 millions et le Réseau national a coûté au Trésor 59 millions. Comme fiche de consolation, le ministre des Finances nous promet un petit excédent budgétaire pour l'exercice courant, commencé le 1er avril. Sans doute y a-t-il lieu d'augurer que l'amélioration graduelle de l'état des affaires accroîtra le rendement des impôts, au cours des prochains mois, tout en permettant au Gouvernement de comprimer un peu ses frais extraordinaires. Peut-on compter, toutefois, sur une reprise économique étendue et durable avant que l'Etat, les provinces et les municipalités aient assaini leurs finances et équilibré leurs budgets?

L'endettement, dans tous les domaines, a atteint un degré tel qu'il exerce une profonde influence sur l'économie du pays. On attribue généralement à la guerre le formidable accroissement de la dette publique du Canada depuis vingt ans. Il est vrai qu'au 31 mars 1914 le chiffre n'en était que de 336 millions, somme qui paraît dérisoire aujourd'hui, et qu'en 1919 il dépassait un milliard et demi. Cependant, loin de décroître ou même de se stabiliser après l'Armistice, la dette nette s'élevait à 2.243 millions en 1920 et, après des alternatives de hausse et de baisse, elle excède maintenant 2,375 millions, sans compter le milliard d'obligations portant la garantie de l'Etat. Le service de la dette, bien que les conversions l'aient quelque peu allegé depuis quelques années, n'exige pas moins de 125 millions. A ce fardeau déjà très lourd s'ajoute le poids des dettes provinciales et municipales qui, depuis une quinzaine d'années, ont augmenté dans une proportion plus considérable encore.

Les dettes des provinces canadiennes (y compris leurs engagements indirects), qui n'étaient que d'environ 300 millions en 1914, ont été portées à 453 millions en 1919, à 1,256 millions en 1929 et à 1,579 millions en 1932. La dette globale des municipalités canadiennes a passé de 376 millions en 1914 à 493 millions en 1919, à 1,332 millions en 1929 et à 1,600 millions en 1932. Ainsi, de 1914 à 1932, soit au cours d'une période de dix-huit ans, les dettes des collectivités canadiennes ont augmenté de 1,112 à 6,555 millions.

Les seuls intérêts de cette dette publique de plus de six milliards et demi, qu'on évalue à 309 millions de dollars par année, exigent des impôts qui se répartissent à $30 au moins par habitant. Si l'on y ajoute tous les autres impôts, on constate — d'après les relevés du *Citizens' Research Institute* — que la somme prélevée par les pouvoirs publics sur les contribuables canadiens s'est accrue de 738 millions en 1922 à 1,017 millions en 1932, ce qui équivaut presque au tiers des revenus de tous les citoyens.

Des impôts excessifs exercent de plusieurs façons une influence déprimante sur l'économie d'un pays. D'abord, ils diminuent à la fois le pouvoir d'achat et la puissance d'épargne de la natiin. Cette conséquence est d'autant plus grave au Canada que la population restreinte constitue un marché insuffisant pour nos capacités de production et que la rareté relative des capitaux nous contraint de chercher des concours à l'extérieur pour la mise en valeur des richesses naturelles du pays. Ensuite, ils accroissent le coût de la vie et alourdissent les prix de revient de l'industrie et les frais généraux de toutes les entreprises. Ils finissent même par dévorer la matière imposable, c'est-à-dire par tuer la poule aux oeufs d'or. Ainsi, bien qu'en certains cas le taux en eût été relevé, le rendement des impôts fédéraux, par rapport à 1928, a fléchi de 5 p.c. en 1929, de 25 p.c. en 1930, de 31 p.c. en 1931 et de 35 p.c. en 1932.

Les dettes des sociétés de service public et des entreprises industrielles ont aussi suivi, depuis la période d'avant-guerre, une rapide progression. De 1,110 millions qu'elles étaient en 1914, elles se chiffraient en 1932 par 2,097 millions. Les dettes des collectivités et des sociétés canadiennes ont donc été portées, en dix-huit ans, de 2,232 à 8,652 millions de dollars, soit une augmentation d'environ 300 p.c. En 1929, elles s'établissaient à 7,445 millions, et cet aciroissement de plus d'un milliard en trois ans constitue un fardeau beaucoup plus lourd qu'il n'y paraît de prime abord, si l'on tient compte de la baisse des prix qui s'est produite entre-temps.

Si les titres de cette dette énorme se trouvaient tous dans le portefeuille canadien, les charges qui en résultent n'en pèseraient pas moins lourd sur la production; mais l'argent circulerait en circuit fermé et l'économie nationale y trouverait un puissant stimulant. Malheureusement, comme chacun sait, nous devons demander à l'extérieur la plus grande partie des capitaux dont nous avons besoin. C'est ainsi que, de 1914 à 1931, les placements étrangers au Canada sont passés de 3,794 à 6,477 millions de dollars. La part du Royaume-Uni est de 2,205 millions; celle des Etats-Unis, de 4,107 millions, et celle des autres pays, de 165 millions. Nos versements de dividendes et d'intérêts aux porteurs étrangers constituent le principal poste de notre balance internationale des comptes. On en a évalué la somme nette — déduction faite des dividendes et des intérêts à recevoir de l'extérieur — à 225 millions de dollars en 1933. Sauf l'apport du tourisme, très variable selon le degré de prospérité du monde, seule une balance favorable du commerce est susceptible d'offrir une contre partie appréciable à ce gros poste de passif. Or notre commerce d'exportation ne trouve, ni dans ses éléments ni dans ses débouchés, la diversité qui serait la garantie d'une certaine stabilité.

Le problème des dettes publiques et privées domine l'économie canadienne.

:::

Dettes municipales

Les statistiques les plus récentes chiffrent par $1,297,719,091 les dettes fondées des municipalités du Canada. Ce total se distribue comme suit pour les différentes provinces: $504,755,977 pour les municipalités de l'Ontario; $392,222,534 pour la province de Québec; $129,913,890 pour la Colombie canadienne; $92,471,255 pour le Manitoba; $76,892,413 pour l'Alberta; $54,823,218 pour les provinces maritimes (Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse et Nouveau Brunswick); et $40,639,804 pour la Saskatchewan. A la fin de 1933, les obligations municipales en défaut dans les différentes provinces se chiffraient comme suit: province d'Ontario, $100,000,000, soit 19.8 pour cent du total; province de Québec, $15,000,000, soit 3.8 pour cent; Manitoba, $12,000,000 soit 12.0 pour cent; Colombie canadienne, $10,000,000, soit 8.1 pour cent;; Saskatchewan, $4,000,000, soit 8.6 pour cent; Alberta, $150,000, soit 0.2 pour cent. Dans les provinces maritimes, suivant des statistiques officielles, il n'y avait pas d'obligations municipales en défaut à la fin de 1933.

:::

Economie dirigée et régime corporatif

Ces deux mots sont à l'ordre du jour. Ceux qui les emploient en comprennent-ils le sens exact? leur donnent-ils tous, au moins, la même signification? On est en droit d'en douter à lire certains articles. Voici, sur ce sujet, une déclaration qui ne manque pas d'intérêt et d'autorité. C'est une des eonclusions lues par M. Eugène Duthoit, au nom de la Commission des Semaines sociales de France dont il est le président, à la Semaine sociale de Lille en 1932:

"Sous le nom d'Economie dirigée, une conception s'affirme qui, mal comprise, aboutirait au socialisme d'Etat, mais qui, s'inspirant des enseignements pontificaux, disciplinerait la liberté sans la détruire. Le rôle essentiel de l'Etat consiste, non à prendre lui-même en mains les leviers de commande de l'Economie, mais à aménager le statut légal de l'institution corportative. L'Etat orienterait ainsi le monde économique vers les solutions corporatives qui donnent à l'action des intéressés eux-mêmes sa pleine mesure — et non vers les solutions dictatoriales —. Toutes les interventions auxquelles le service du bien commun appelle la puissance publique seraient préparées par la collaboration effective des individus, des corporations, des régions, du pouvoir central."

On se rappellé que dans sa conférence sur l'Encyclique Quadragesimo Anno, S. Em. le cardinal Villeneuve indiquait l'Etat corporatif comme régime de l'avenir, ce qui permettrait le mieux de réaliser les réformes salutaires préconisées par le Pape. Les cardinaux et archevêques de France viennent d'émettre la même opinion. Dans une déclaration collective, publiée le 7 avril, ils rappellent les dernières initiatives syndicales: institution de Commissions mixtes, pratique de conventions collectives de travail et concluent en parlant de l'Eglise: "Elle souhaite pour le bien de l'ordre social que ces efforts aboutissent à constituer, sous une forme nouvelle et mieux adaptée, la Corporation avec ses cadres, sa hiérarchie, son pouvoir réglementaire, sa juridiction et ses droits de représentations auprès des pouvoirs publics".

De telles déclarations ont une haute valeur. Elles devraient orienter et affermir les esprits.

Le Temps de Paris, qui ne prise pas les réformes demandées par les catholiques français pour secouer la dictature économique actuelle, écrivait: "Quand on n'ose pas se dire socialiste ou communiste, on nous parle d'économie contrôlée, dirigée, organisée."

Voici comment lui répondent les Dossiers de l'Action Populaire:

"Le Temps voudrait-il insinuer par là que le Souverain Pontife est socialiste et n'ose pas le dire? Il sait très bien que dans l'Encyclique Quadragesimo anno, le Pape a rappelé que l'autorité publique a des fonctions "qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir: diriger, surveiller, stimuler, contenir suivant que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité".

"C'est bien là un rôle d'organisation qui peut s'étendre jusqu'à l'économie.

"Il faut le répéter: entre le libéralisme et le socialisme, il y a bien des positions intermédiaires, et ce n'est pas parce que l'on est partisan d'une organisation de l'Economie, qu'on est socialiste; tel est le cas de Pie XI et de tous ceux qui professent la doctrine de l'Eglise."

:::

Le point noir de la Sarre

Pierre Dominique démontre, dans "La République", les chances connes et... négligées dans le plébiscite sarrois.

La Sarre fut nôtre une vingtaine d'années durant, avec toute la Rhénanie, sous la première République et le premier Empire, mais Sarrelouis et les quelques communes voisines l'étaient avant 1789. Ceci n'est pas dit pour discuter le caractère allemand du pays. Il est allemand, il l'est profondément, seulement la quelstion n'est pas là tout entière.

Et après avoir rappelé que tout l'intérêt économique tourne la Sarre vers la Lorraine, l'auteur ajoute:

...Bien plus, l'immense majorité des Sarrois sont des catholiques et des socialistes, c'est-à-dire des hommes qui demain ou bien seront réduits au rôle d'Allemands de seconde zone, ou bien feront connaissance avec les camps de concentration. Et je ne parle pas d'environ 50,000 Sarrois irrédentistes, ceux de Sarrelouis, et de peut-être 10,000 Français. Il semble que la question devrait être tranchée d'avance et que la grosse majorité de la population devrait voter sinon pour la France — nous ne le désirons pas, — du moins pour la Sarre, pour la continuation du *statu quo*. Or, il se produira, d'après les observateurs les plus compétents, exactement ce qui s'est produit lors du dernier plébiseite où l'on a vu les camps de concentration eux-mêmes donner la majorité à Hitler.

A Genève, on s'inquiète, paraît-il, de cette situation; on s'efforce de donner au vote de l'année prochaine des garanties suffisantes. Quelles garanties peut-on donner? Une occupation française? Merci bien. Une occupation de troupes neutres? Aucun pays ne veut la fournir. Une police internationale? Où est-elle? Et cependant si les Sarrois ne sont pas protegés, le vote ne sera pas libre, il sera favorable à l'Allemagne. A la suite de quoi notre frontière sera fermée et la Sarre sera ruinée. Sans compter que les mines nous appartenant, un second problème se posera, aussi grave que le premier.

:::

NOTES

La saison d'exportation de boeufs en vie au Royaume-Uni par le fleuve St-Laurent s'est ouverte le 4 mai par une expédition de 480 animaux de Montréal. Ceci donne un total jusqu'à date, pour cette année, de 15,094 têtes.

:::

Le beau feuillage est essentiel pour la production de beaux rosiers; d'ailleurs, le beau feuillage est toujours à désirer dans une roseraie à cause de son apparence.

:::

Les feuilles roulées ou entortillées, tachées ou rongées par les insectes, gâtent la beauté d'un jardin de roses.

:::

Pendant la semaine finissant le 27 avril, il s'est vendu aux Etats-Unis, 1,518,955 boisseaux de blé canadien, tandis qu'il se vendait au Canada 2,228,460 boisseaux de blé des Etats-Unis.

:::

La culture du fraisier exige beaucoup plus de soins que la plupart des autres plantes horticoles. La somme de main-d'oeuvre nécessaire est assez grande, et il faut que cette main-d'oeuvre soit exercée.

:::

La reutée des oeufs en entrepôt commence à devenir plus active., mais elle a été d'une faiblesse anormale en mai, qui est l'un des principaux mois d'entreposage, et cette faiblesse est sans doute pour quelque chose dans la fermeté générale du marché aux oeufs.

:::

Pendant les 17 premières semaines de 1934 et 1933 (les chiffres pour cette dernière année sont entre parenthèses), les expéditions d'animaux en vie de l'Ouest à l'Est du Canada ont été les suivantes: bovins, 29,267 (12,135); veaux, 164 (19); porcs 82,908 (118,992); et moutons, 40,423 (32,245).

Accessoires pour AUTOS

de toutes marques

Si votre auto a besoin de réparations, venez nous voir.

Nos prix vous surprendront

New Auto Wreckers

Tél: 2262 151 Rue River Prince-Albert, Sask.

Examens de français de l'A. C. F. C.

DONS RECUS

Madame Albert Mansière, Meskanaw	$ 1.00
M. Amédée Motut, Hoey	1.00
M. Jos.-E. Chorel, Flintoft	.50
Association St-Jean-Baptiste, Gravelbourg	5.15
RR. Soeurs de Forget	Volumes
Cercle de l'A.C.F.C., Glentworth	5.00
M. l'abbé W. Desfossés, Big-River	1.00
Rév. Père Chauvin, Saint-Brieux	5.00
M. Calixte Branger, Saint-Louis	1.00
M. J. M. P. McLeod, Saint-Louis	1.00
M. Eugène Cadrin, St-Hippolyte	2.00
M. Jos. Voisin, Shell-River	1.00
M. Eugène Durette, chef de région A.C.F.C., Ormeaux	1.00
Cercle de l'A.C.F.C., Storthoaks	610
Cercle de l'A.C.F.C., Montmartre	10.00

CONTRIBUTIONS DES ECOLES

Marguerite, St-Walburg: $1.05; Ecole du village, Domremy: $3.50 Ecole du village et couvent, Duck-Lake: $9.00; Ecole séparée et couvent, North-Battleford: $2.50: Beauchamp, Frenchville: $0.70, Ecole séparée et eouvent. Radville: $7.45; Ecole séparée et couvent, Battleford: $3.50; couvent de Ponteix: $5.00; Bolton, Storthoaks; $0.72: Saint-Denis, St-Denis: $1.00; Couvent de Montmartre: $4.50; Notekeu-Creek, Ponteix. deuxième versement: $0.25; Séparée, Prince-Albert: $1.50; Bourassa. Radville: $0.45; Académie de Sion. Saskatoon: $0.75; Gaudet, Bellevue: $1.40; Ecole du village, Zenon-Park: $2.00.

Aux instituteurs et à leurs élèves nos plus sincères remerciements,

L'Association Catholique Franco-Canadienne offre ses plus vifs remerciements à tous ses Bienfaiteurs pour les dons généreux qu'ils viennent de lui faire parvenir. Ces dons lui permettent de continuer l'oeuvre si importante pour notre groupe des examens de français, et de récompenser les efforts que font les petits franco-canadiens de la Saskatchewan pour étudier leur langue maternelle.'

L'A.C.F.C. espère que l'exemple de patriotisme en action donné par ces généreux Bienfaiteurs sera suivi par beaucoup d'autres. Les dons peuvent être adressés au

C'EST POUR LES PETITS CANADIENS FRANCAIS

SECRETARIAT DE L'A. C. F. C., VONDA, SASK.

PHARMACIE DUNCAN

AVENUE CENTRALE

PRESCRIPTIONS

Articles de pharmacie

Bonbons, papeterie, etc.

Téléphone 2155

VOUS LIVRONS

OHIO CAFE

Le cuisinier est un expert

Voilà pourquoi vous êtes si bien servis et vous aimez tant à revenir chez-nous

Repas à toute heure

Service de jour et de nuit

Le plus récent restaurant de Prince-Albert

Avenue Centrale

vis-à-vis Morgan's

Téléphone 2503

Loi du plébiscite 1934

(section 7)

Avis de l'émission du bref pour la votation

Canada

Province de la Saskatchewan

AVIS public est donné par la présente que, d'après la teneur de la Loi du Plébiscite, 1934, un bref a été émis aux électeurs pour le referendum du dix-neuf juin 1934 sur la question suivante, à savoir:

Etes-vous en faveur de la vente de la bière au verre dans les établissements qui ont obtenu un permis

Daté à Régina ce vingt-cinquième jour de mai, 1934.

G. M. CARMICHAEL

Clerc d'avoué du Conseil exécutif

Elections provinciales

Brefs d'élection — Proclamation

AVIS public est donné par la présente que les brefs pour les élections générales de la province ont été émis. Sauf la circonscription d'Athabasca, le jour de nomination a été fixé à mardi, le 12 juin et le jour de la votation, mardi, le 19 juin. Les détails à propos des limites de territoire que doit couvrir chaque poll seront décrits dans la **Proclamation** qu'émettra l'officier rapporteur pour votre division électorale. Afin de renseigner les électeurs, on affichera deux copies de la **Proclamation** dans chaque subdivision où il y a un poll.

G. M. CARMICHAEL

Clerc d'avoué du Conseil exécutif

LE PATRIOTE de l'Ouest

Publié par Le Patriote Publishing cie à Prince-Albert, Sask.

Directeur: J. VALOIS, o.m.i.

Gérant: L. Bussière, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion TARIF: .... 2 sous par mot

TABAC A CIGARETTES coupé fin. Qualité choisie parmi les tabacs Virginia les plus fins.

1 lb. sera envoyée par malle port payé sur réception de $1.10 ou un échantillon 10c.

Aussi en mains cigares, tabacs hachés et tabac en feuille de première qualité. Vendeurs demandés J. J. GAREAU et FILS,

St-Roch de l'Achigan. Québec. 50-24-p

PELERINAGE

Ceux qui désirent un billet de passage pour le pèlerinage de Buenos-Ayres pourront s'adresser au "Patriote".

NATIONAL CASH REGISTER, pour $85.00. Modèle tout-à-fait moderne, avec additionneur attaché. Peut enregistrer un dollar. A été payé $125. il y a 3 mois. Adressez boite1. Le Patriote de l'Ouest.

Poêle de cuisine à gazoline à haute pression venant directement de la compagnie Coleman. S'adresser au "Patriote de l'Ouest'.

ON DEMANDE

Pour jusqu'au 1er novembre, et plus longtemps si satisfait, bon homme, sobre, respectable, habile avec les chevaux et les machineries, sachant traire les vaches au besoin. S'adresser immédiatement à Gustave Mandin. Duck Lake, Sask.

INSTITUTEUR de première classe, bilingue et catholique pour l'école de Barrierville 3015; homme préféré, bon disciplinaire, de bon caractère et d'expérience. Ouverture le 16 juillet. Résidence demi-meublée et chauffage gratuit. S'adresser à J. R. Mahussier, secrétaire, Bjorkdale P.O. Sask.

ON DEMANDE JEUNE FILLE sachant traire les vaches et travail de maison pour 6 mois. Salaire $5 par mois vendant cinq mois et $10 pour le sixième mois. S'adresser à Antonio Bertrand, St-Walburg, Sask.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Fondée en 1891

Tanneurs et Corroyeurs

Tannerie: 1704 rue Iberville

Daoust, Lalonde & Co., LIMITED

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

Tanneurs et Corroyeurs

BUREAU et FABRIQUE

45 à 49 Carré Victoria

MONTREAL QUEBEC

La beauté commence par les cheveux

Votre coiffure, le principal élément contribuant à votre charme et votre bonne apparence, mérite votre plus soigneuse attention.

Ne prenez pas une chance mais procurez-vous un "NESTLE WAVE", qui refait et renouvelle la chevelure, et améliore son lustre et sa beauté.

Vous pouvez avoir vos "ondulations permanentes" sur la seule machine du genre dans Prince-Albert. — Ecrivez ou téléphonez de bonne heure pour votre rendez-vous à

Hollywood Beauty Parlor

TRAVAIL D'EXPERT EN FAIT DE PERMANENTS

Imperial Bank Bldg. Tél. 3525 Prince-Albert, Sask.

Northern Hardware Ltd.

Téléphone 2516

28 -- 10ème rue Ouest (Baker Block) PRINCE-ALBERT, SASK.

Le bon dépôt où vous trouverez tout le nécessaire pour vos réquisitions de quincaillerie et d'articles de sport de haute qualitée à des prix très raisonnables.

NOUS LIVRONS LES COMMANDES

:-: La campagne électorale :-:

***** ***** ***** *****

Le Manifeste d'Anderson

Vendredi, le 1er juin, Anderson a publié son Manifeste dans lequel il rappelle les circonstances de son avènement au pouvoir, la façon dont il a tenu ses promesses et les difficultés qu'a dû surmonter son gouvernement durant les cinq dernières années.

Dépenses pour secours

Dès la fin d'avril, 1930, dit le Manifeste, le gouvernement tira du trésor public près d'un million de dollars pour aider les citoyens des centres urbains. La sécheresse et la dépression de cette année-là ont obligé le gouvernement à verser plusieurs millions pour le secours.

Commission

Puis vint la récolte désastreuse de 1931 qui affecta 50,000 fermiers de la province et nécessita l'organisation sur une vaste échelle du secours. A l'automne, le gouvernement institua la Commission ou Office du Secours pour prendre soin de quelque 300,000 hommes, femmes et enfants. Le gouvernement a obtenu, à cette époque, $18,000,000 pour fournir des aliments, du combustible, des vêtements, du fourrage, du grain de semence......

En 1932, la récolte fut un peu meilleure, et le secours ne se monta qu'à $3,000,000.

En 1933, autre sécheresse et en plus, les sauterelles. Plusieurs millions de dollars ont été distribués par la Commission.

Avant que la prochaine moisson ne soit mûre, le gouvernement aura dépensé la somme de $13,000,000 pour le secours.

Donc, depuis l'établissement de la Commission à l'automne de 1931, le gouvernement a dépensé $32,000,000 pour venir en aide aux nécessiteux. Cet argent a été emprunté du gouvernement fédéral. Jusqu'à présent nous avons emprunté du Dominion $27,000,000.

Ensuite le Manifeste justifie cet emprunt par l'urgence de la situation critique de milliers de familles dans le besoin.

Le gouvernement a dû fournir de l'argent aux municipalités pour assister des milliers de sans-travail. Le gouvernement, de concert avec le fédéral, a procurer de l'emploi aux chômeurs par un vaste programme de travaux publics et de construction de routes.

Nonobstant tous ces difficiles problèmes, Anderson déclare que le gouvernement a rempli ses promesses.

Education

Nous avons sécularisé les écoles, introduit un nouveau curriculum pour les écoles publiques, prêté aux écoles des régions desséchées, donné des milliers de manuels de classe, du charbon, des cours par correspondance, une école pour les sourds, deux nouvelles écoles techniques, nous avons établi une Commission pour administrer l'éducation. Le poste de ministre de l'éducation sera aboli au mois d'août prochain pour faire place à la nouvelle commission qui sera responsable au Conseil exécutif.

Le gouvernement promet d'autres réformes. Un nouvel octroi scolaire mieux réparti qu'à l'heure actuelle; un salaire minimum pour les instituteurs; et de nouvelles sources de revenus pour les écoles; un nouveau curriculum pour les hautes écoles, cours par correspondance pour le grade XII, etc.

Ressources naturelles

A peine un an après notre accession au pouvoir, continue Anderson, nous avons obtenu le retour de l'administration des ressources naturelles à la province. Nous avons créé un ministère à cet effet. Et notre surplus, à la fin du présent exercice financier, de ce ministère, est de $300,000. L'an dernier, il était de $200,000.

Les parcs

Notre politique pour la construction de parcs a l'assentiment de la majorité des citoyens de la province. Par ce moyen nous avons procuré du travail à nos chômeurs. Le coût, seulement pour le travail, se monte à $209,000.

Les routes

Nous avons promis d'améliorer les routes et d'en construire de nouvelles; nous l'avons fait.

Bien que nous ayions dû interrompre ce programme en raison du secours dans les régions desséchées, plus de 2,000 milles ont été empierrés et plusieurs centaines de milles ont été nivelés. Nous continuons notre programme.

Immigration

Nous avons obtenu plein droit en fait d'immigration et dorénavant, les immigrants n'entreront dans la province que d'après le consentement du gouvernement.

Charbon

Nous avons promis d'utiliser, là où c'était pratique, le charbon de la Saskatchewan pour les édifices du gouvernement. Et pour la première fois ce fut fait.

Agriculture

Le gouvernement s'engage à travailler dans une union plus étroite avec la Grande-Bretagne pour écouler les produits agricoles; à appuyer et encourager la loi des débouchés du gouvernement fédéral; d'établir un corps de représentants destinés à prendre un contact plus intime avec les fermiers afin de les renseigner de première main sur les évolutions de la production; à fournir aux cultivateurs des spécimens de race pure afin d'améliorer leurs animaux; à faire une enquête dans la province pour découvrir les terres propres à la culture; à faire son possible pour rappeler la loi de la taxe sur les terres incultes; à seconder les efforts de la ferme expérimentale du Dominion pour l'élevage des porcs et d'en établir une en Saskatchewan; à développer les digues dans un but d'irrigation et à fournir des services d'ingénieurs pour les constructions de la ferme.

Santé publique

Le gouvernement a créé un bureau de services médicaux pour assister les gens nécessiteux et assurer à tous les meilleurs soins à des prix très raisonnables. Le gouvernement promet, s'il est réélu, d'agrandir les salles de services psycopathiques dans les hôpitaux, d'ériger des écoles pour les faibles d'esprit. Le Bureau de la Santé publique facilitera à tous les individus au-dessus de 35 ans les avantages d'un examen médical périodique, etc.

Conseil économique

Le gouvernement s'engage à établir un Conseil aviseur dans le domaine économique pour étudier les problèmes d'importance capitale, par exemple l'utilisation des terres à la lumière des données que l'expérience nous a fournie surtout dans le sud où des fermiers ont travaillé en vain le sol de certaines régions depuis cinq ans. Le Conseil fera une révision des taxes, afin qu'elles soient mieux réparties et abaissées si possible.

La représentation à la Législature

Bien que le gouvernement actuel ait réduit la législature de 63 à 55 membres, nous sommes prêts à la réduire encore. Nous présenterons à la Chambre une mesure qui abaissera à 42 membres l'assemblée législative.

Session spéciale

Si nous sommes réélus, nous travaillerons de concert avec les fermiers et nous convoquerons une session spéciale de la législature peu après les élections générales, pour passer une loi qui permettra au Bureau fédéral du crédit agricole d'étudier le cas des hypothèques et des dettes.

Permis d'autos

Nous avons réduit le coût des permis d'autos, nous le réduirons encore.

Taux de transport

Nous ferons notre possible pour faire disparaître toutes récriminations au sujet des taux de transport et d'obtenir des avantages pour l'exportation de nos produits.

Intérêt

Le gouvernement veut prendre la tête d'un mouvement pour faire diminuer les intérêts. Il demandera la coopération des provinces du Canada et du gouvernement central pour obtenir un rabais sur les intérêts que les gouvernements et les municipalités doivent verser.

Les dettes de secours

Quant aux obligations contractées par les résidents des municipalités par rapport aux gouvernements provincial et fédéral qui leur ont fourni du secours direct, ces dettes seront considérées comme des allocations aux municipalités et non-recouvrables. Les dettes contractées pour la semence, la corde de lieuse, le fourrage, la gazoline de tracteur, etc., seront consolidées ou amorties afin de permettre aux fermiers de les solder plus facilement.

Assurance-chômage

Le gouvernement consentira tout amendement à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui permettra au fédéral d'établir une assurance-chômage et une assurance-santé.

Port Churchill

Le gouvernement ayant déjà obtenu une diminution des taux d'assurance-marine et de tarif, s'engage à continuer une politique qui mettra le port Churchill sur le même pied que les autres ports du Canada.

Retour à la terre

Plus de 5,000 colons se sont établis sur des terres du nord de la province au cours des quatre dernières années, ce qui a fait naître de nouvelles habitations, de nouveaux districts scolaires et nécessité la construction de nouvelles routes. Si le gouvernement est réélu, il se propose de continuer le mouvement de retour à la terre.

Conclusion

Dans la conclusion du Manifeste, Anderson fait un appel pressant aux électeurs et leur demande de ramener son gouvernement au pouvoir pour ce qu'il a fait et se propose de faire.

Les C.C.F. de concert avec les tories

Le docteur Young accuse les deux partis d'avoir une entente secrète pour former une coalition le cas échéant où les libéraux n'auraient pas une assez forte majorité

SASKATOON. — Lors d'un meeting politique convoqué à Saskatoon, pour la campagne en faveur des libéraux, J. W. Estey et G. W. Norman, le docteur Young a attiré l'attention des auditeurs sur les dangers de la coalition. Il craint que le peuple de la Saskatchewan ne se trouve en face d'un autre gouvernement de coalition si les libéraux ne remportent pas une majorité assez forte pour dominer tous les groupes, il prétend que la même union qui liait les conservateurs et les indépendants avant l'élection de 1929 existe maintenant entre les conservateurs et les C.C.F.

Les C. C. F. font des promesses qu'ils ne pourront jamais réaliser, dit l'orateur. Un gouvernement socialiste en Saskatchewan est impossible dans un pays capitaliste.

Le docteur donna lecture d'opinions et de déclarations d'hommes d'Etat, de financiers, d'économistes et de professeurs qui s'insurgent contre les dangers des tarifs qui étouffent le monde et provoquent le désarroi économique.

Mme Sutherland défend le droit de propriété

Les citoyens de la Saskatchewan aimeraient bien savoir s'ils auront le droit de posséder leurs demeures. Ceci est d'une importance primordiale pour les femmes de la province. La nouvelle politique menace le caractère sacré du foyer, avec le système de la propriété d'Etat. On a mis des siècles à obtenir le droit de propriété. Oublierons-nous les luttes de l'âge ancien.

Est-ce que nous allons renier nos dettes et remettre nos terres à l'Etat au lieu d'adopter une politique de redressement individuel?

Nous devons, au point de vue des taxes, choisir l'une des trois politiques. Politique conservatrice, fortes et nombreuses taxes; politique C.C.F., imprécision à ce sujet, mais la répudiation des dettes exigera de grosses sommes d'argent qui seront nul doute prélevées sur les revenus du peuple, qui sera rationné; politique libérale, taxes raisonnables et de beaucoup moindres qu'à l'heure actuelle avec maximum de service.

GARDINER

Il condamne la politique du "Canada First"

FOAM LAKE. — M. Gardiner, chef du parti libéral, a dénoncé le parti conservateur et la politique des C. C. F.

Il déclara que le gouvernement Anderson n'étant rien autre chose qu'une pure coalition, il lui était impossible d'avoir aucune politique. La politique de nationalisme étroit des conservateurs retarde chez nous le retour à la prospérité, déclara-t-il. Le "Canada First" de M. Bennett a exclu le Canada de bien des marchés à l'étranger. Conséquemment des taxes ont été imposées pour bâtir un revenu.

La politique des C. C. F. enlèvera aux fermiers le titre à leur terre.

Un gouvernement libéral redressera les dettes et allègera le fardeau en en faisant disparaître les surcharges. Il s'efforcera de trouver de nouveaux marchés pour les produits agricoles. Il conclua en disant que si l'on appliquait les principes de la politique libérale au Canada c'en serait fini de la dépression.

M. Saper

Les C. C. F. veulent une meilleure distribution de la richesse, dit Saper durant un discours en faveur de Gardiner, à l'assemblée libérale de Yorkton, les libéraux aussi désirent une répartition plus juste des biens, mais pas de la même façon. Le mouvement socialiste des C. C. F. aboutit à la dictature; les libéraux s'adaptent à leur temps.

M. Davis

Lors d'un discours à Bethune, T. C. Davis, candidat libéral de Prince-Albert, accusa M. Stewart, ministre de la voirie d'intimider les électeurs en leur disant que s'ils votaient pour un gouvernement libéral en cette province, ils se condamneraient à la famine vu que le gouvernement fédéral est conservateur et que le secours cesserait immédiatement. Bien que je n'approuve pas la politique fiscale de M. Bennett, dit Davis, je reconnais en lui l'un des plus grands hommes publics du Canada qui ne se laissera pas arrêter par les sentiments de parti lorsqu'il s'agit de secourir l'humanité comme le font certains membres du gouvernement de la Saskatchewan. M. Stewart, au contraire, semble d'avis que Bennett n'est pas ce type d'homme et que pour punir les électeurs d'avoir voté libéral, lui et son gouvernement laisseraient mourir les gens de faim.

La meilleure preuve de l'attitude de M. Bennett est la façon dont il s'est comporté envers les requêtes de M. Pattullo de la Colombie qui ont été considérées et accordées.

Les libéraux l'emporteront

PRINCE-ALBERT. — T. C. Davis, C.R., candidat libéral pour cet arrondissement, est revenu dimanche, plus convaincu que jamais que le vote du 19 juin retournera les libéraux au pouvoir par une majorité écrasante.

M. Davis avait déjà visité quinze arrondissements; la semaine dernière, il a parlé en six autres endroits et visité quatre autres, la plupart se trouvant dans le sud.

M. Davis a continué sa campagne lundi, parlant à Melfort; mardi à Tisdale, mercredi à Elfros, jeudi à Watrous, vendredi à Holdfast et Tugaske, samedi à Cabri; lundi le 11 juin, il sera à Kindersley et mardi le 12, à Elrose.

De Elrose, il reviendra probablement à Prince-Albert pour finir sa campagne dans son propre district.

Gardiner parle devant une grande foule

FOAM LAKE. — La question du secours n'a jamais été fait un moyen de campagne électorale ni par les libéraux ni par les conservateurs jusqu'à ce que le premier ministre Anderson fut contraint d'en appeler au peuple, déclare J. G. Gardiner, chef libéral, dans un vibrant discours à Foam Lake, jeudi dernier.

"Le gouvernement Anderson a fonctionné sans aucune politique définie, dit M. Gardiner, et c'est pourquoi il n'a rien à avancer devant le peuple, sauf qu'il a dépensé de l'argent. Naturellement, il place chaque dollar dépensé dans les comptes du secours. Même ceux qui ont tout simplement travaillé pour le gouvernement sont considérés comme pauvres secourus".

Droit de douane

Quand fut prélevé le premier droit de douane au Canada et qui fut le premier employé civil?

Le premier gouverneur au Canada fut établi par Louis XIV de France le 27 mars 1647, et comprenait le gouverneur, le supériur des Jésuites et le commandant ou le gouverneur régional de Ville-Marie. Ce conseil portant le nom de conseil de Québec, devait s'assembler à Québec et nommer un secrétaire pour prendre charge de tous les papiers, archives et documents publics. Apparemment le secrétaire fut le premier employé civil canadien. Comme il n'y a pas d'archives d'une commission de service civil existant dans ces jours reculés, on ne sait pas de manière précise si ce gentilhomme dut passer un examen de concours ou s'il fut choisi de l'endroit où la vacance eut lieu.

Les dépenses de ce conseil payées à même les profits du commerce des fourrures, ce profit étant le prix payé pour les fourrures aux magasins officiels de la compagnie et le prix obtenu pour les fourrures en France.

L'année suivante, en 1648, les colons demandèrent à Louis XIV d'être représenter dans le conseil. La demande fut accordée, et le conseil comprenait alors le gouverneur, le supérieur des Jésuites, le gouverneur précédent et deux représentants du peuple (trois si le gouverneur précédent n'était pas disponible), faisant cinq, dont le quorum était trois.

Le conseil décréta, le 16 décembre 1663, que les marchands vendant des marchandises importées de France eussent la permission de majorer de 65 pour cent le prix de vente des marchandises en France, et à même ce prix ils devaient payer un impôt de revenu de 10 pour cent sur les importations. Apparemment cet impôt fut la première forme d'un droit de douane employée au Canada.

A cette époque, on interdisait l'importation même de France, des chapeaux, casquettes, paletots, bas ou chemises.

Il y avait aussi un impôt d'exportation de 25 pour cent sur les peaux de castors, de 10 pour cent sur les peaux d'orignaux et sur tout le produit du poste de traite de Tadoussac. Cet impôt d'exportation était affermé à des individus ou à des compagnies qui percevaient le revenu et payaient une somme fixe au conseil.

L'industrie et le commerce de cette époque comprenaient trois branches principales: les marchands important des marchandises de France et les vendant aux colons, le commerce des produits naturels que faisaient les colons avec les marchands et le trafic avec les Indiens.

Pur et savoureux

THÉ "SALADA"

'Frais des plantations' 652F

Interdit levé

WINNIPEG. — R.-D. Waugh, commissaire des liqueurs, a annoncé que l'interdit sur les annonces de spiritueux avait été levé. Les annonces seront cependant limitées à 100 lignes chacune.

Découverte de livres rares en Russie

A Kharkov, en triant des livres à la Bibliothèque nationale, on a découvert l'un des premiers livres imprimés en Ukraine, une Bible datant de 1581.

D'autre part, à Ostrog, on a retrouvé des éditions rares, notamment des oeuvres de Machiavel de 1550, de Pétrarque de 1536, d'Aristote en langues grecque et latine de 1590, etc.

TROUBLES FEMININS ---- LA FAIBLESSE RETARDAIT LA MENSTRUATION

Femmes! pourquoi souffrir plus longtemps quand le secours est en vue. Bien des femmes croient qu'en raison de leur sèxe, elles doivent endurer toute leur vie des douleurs de dos, de tête, la nervosité et les autres symtômes de leur condition. Pourquoi vivre ainsi plus longtemps -- pourquoi pas guérir le trouble? Notre merveilleux **composé Laxvibur** pour les troubles du sèxe éloigne le crêpe de plusieurs portes. Il dissipe les périodes déprimantes. Il aide à leur faiblesse. Il est un calmant à tous les souffrants désordres qui laissent leur marque sur les femmes en font des vieilles avant le temps. Le **composé Laxvibur** est certes un grand remède pour les femmes souffrantes Si vous manquez d'appétit, si vous êtes pâle, si vous avez des troubles de reins, des frissons, les mains et pieds froids, des enflures, de la flèvre, agitations, insomnies, spasmes, douleurs de dos, estomac acide, nausées, troubles organiques, cauchemars, démangeaisons, désespoir, hystérie, leuchorée, nervosité, constipation, irrégularités douleurs aux jambes, perte de mémoire, manque d'énergie, maux de pieds, troubles internes, prostrations nerveuses, mélancolie, menstruations douloureuses et irrégulières Demandez ce remède souverain et vous bénirez le jour où vous avez vu cette annonce. Cette merveilleuse prescription est inestimable aux femmes qui souffrent du retour de l'âge. Ecrivez-nous aujourd'hui et demain vous serez une tout autre femme.

Lisez une des nombreuses lettres testimoniales de clients satisfaits du **composé Laxvibur**:

Chers messieurs,

Je vous remercie pour le soulagement que me procure votre **composé Laxvibur**. J'ai eu un demi traitement pour $6.00 et obtins un beau résultat.

Je vous accorde le privilège de publier mon nom et de me référer vos patients douteux du **composé Laxvibur**; je serai heureuse de les renseigner. Vous pouvez vous servir de mon nom aussi pour annoncer votre produit. Je suis cependant encore un peu nerveuse, alors je vous demanderais de m'envoyer un autre demi-traitement du **composé Laxvibur**. Merci

Mme Fannie Hranka,
R.F.D. 1, Boîte 43, Chardon, Ohio.

Vous aussi pouvez obtenir du soulagement si vous voulez; ayez foi et patience!

Ecrivez immédiatement pour un traitement du **composé Laxvibur**, ça ne coûte que $10.00. Demi-traitement $6.00 N'est pas livré C.O.D. Donnez l'âge avec votre commande.

U. S. Laboratory, 5030 USL Bdlg,
Box 2006, Hollywood, California

N'OUBLIEZ - PAS
que
Tout abonné en règle pour 1935
a droit à
TROIS BILLETS GRATUITS POUR LE CONCERT
de la Tournée et
UNE DES PRIMES SUIVANTES
Faites-en la demande par lettre en vous servant du coupon ci-dessous.

Livres de piété
Introduction à la vie dévote
Visites au T.S.S. et à la T.Ste V.
Imitation de la Ste Vierge
Le Combat Spirituel

Livre de reçus
français
anglais
bilingue
Livre de comptoir
50 cartes de score pour le Whist

Coupon de l'abonné en règle
Mon abonnement étant payé jusqu'au mois de 1935
Veuillez m'envoyer trois billets réservés auxquels j'ai droit pour le concert de la **Tournée du Patriote** qui aura lieu cet été et LA PRIME suivante
. . . . Nom . . . .
Adresse . . . .

Avez-vous vu la chaufferette si commode Coleman

Vous aimerez ce petit poèle solide. Il s'adapte pratiquement à tous les besoins de cuisines, chaumières, buanderies, laiteries; de fait, partout où il faut une cuisson propre et rapide. Se transporte n'importe où. Fait et brûle son propre gaz d'un moteur automatique. S'allume instantanément avec une flamme bleue et propre pour la cuisson. En émail cuit ou brun maron ou porcelaine vert pâle. A des prix vraiment bas.

The Coleman Lamp & Stove Co., Ltd., Toronto, 8, Ontario

(HPX)

DEMANDEZ A VOTRE MARCHAND

MANVILLE HARDWARE
COMPANY. LIMITED

Nous avons toutes les lampes dans notre choix de quincaillerie

REPUTE PAR TOUTE LA SASKATCHEWAN

Prince-Albert, Leask, Marcelin, Shellbrook, Smeaton Weirdale, Crystal Springs, St-Benedict

MAGIC

POUR MOINS DE 1¢ de "MAGIC" vous donne un gros gâteau à 3 étages. C'est bien peu, surtout si vous considérez que la pureté et l'efficacité de la Poudre à Pâte "Magic" ne varient jamais. C'est pourquoi les plus grandes autorités culinaires au Canada vous recommandent de ne pas risquer l'usage d'une poudre de qualité médiocre. Cuisez avec la "Magic" et soyez certaine!

FABRIQUEE AU CANADA

"NE CONTIENT PAS D'ALUN". Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

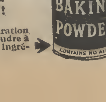

:-: Pour lire au foyer :-:

La mémoire de Mgr Langevin, o.m.i.

Deuxième archevêque de Saint-Boniface

Le 15 juin marquera le dix-neuvième anniversaire de la mort de Mgr Adélard Langevin, O.M.I., archevêque de Saint-Boniface de 1895 à 1915. Sa mémoire reste en vénération dans nos plaines. Les lecteurs du *Patriote de l'Ouest* nous sauront gré de l'évoquer et de leur rappeler sa carrière en un résumé succinct.

Jusqu'en 1903 sa juridiction métropolitaine s'étendit de l'Ontario à la Colombie. En 1912, elle fut réduite au Manitoba et à la Saskatchewan par la création de la province ecclésiastique d'Edmonton. A sa mort elle s'exerçait sur les diocèses de Régina, de Prince-Albert et sur le vicariat apostolique du Keewatin, tandis qu'à son avènement au siège de Saint-Boniface sa juridiction diocésaine couvrait ce qui forme aujourd'hui les diocèses de Winnipeg, de Régina, de Gravelbourg, et une partie du diocèse de Saskatoon et des vicariats apostoliques du Keewatin et de la Baie d'Hudson.

On peut même faire remarquer — fait peut-être unique dans les annales de l'Eglise—qu'il fut remplacé par trois Archevêques, ceux de St-Boniface, de Winnipeg et de Régina. En 1915, il y avait seulement quatre ans que le diocèse de Saint-Boniface avait été démembré pour créer celui de Régina, devenu siège métropolitain en même temps que fut établi l'archidiocèse de Winnipeg.

❖ ❖ ❖

Né à Saint-Isidore-de-Laprairie le 23 août 1855, Mgr Adélard Langevin fit ses études classiques et théologiques chez les Messieurs de Saint-Sulpice, qu'il eut toujours en singulière affection. Nul doute qu'il s'associa de toute son âme à la joie du diocèse de Saint-Boniface qui reçut l'an dernier, comme son deuxième successeur, un membre de l'illustre Compagnie.

Il était déjà diacre lorsqu'il sentit la vocation religieuse et missionnaire se greffer sur sa vocation sacerdotale. Il alla frapper à la porte du noviciat des Oblats de Marie Immaculée à Lachine. Il y fut reçu. Ce devait être sa dernière année de résidence fixe dans sa chè[illegible]nce natale. Près des deux [illegible] de sa vie allaient se passer à [illegible]wa et à Saint-Boniface, deux [illegible]tes stratégiques, où ses brillantes qualités et ses solides vertus trouveraient à s'exercer.

Capitale du Canada, Ottawa est un lieu géographique complexe, où bises et brises soufflent souvent en sens contraires. Tous les intérêts s'y rencontrent et il en résulte parfois des heurts graves.

Vivant à l'Université, fréquentée par les enfants des deux races mères du pays, à une époque où l'une et l'autre, au sein de l'institution, aspiraient à la prédominance, le P. Langevin sentit de bonne heure ses instincts de fierté et de justice s'éveiller en son âme. Tempérament de lutteur, il n'était pas fait pour rester spectateur impassible de l'enjeu. Tout en dirigeant le grand séminaire, partie intégrante de l'Université, il contribua pour sa part à établir l'état de choses qui a définitivement prévalu.

Pour mieux faire saisir l'importance de l'Université d'Ottawa, premier théâtre des travaux du futur Archevêque de Saint-Boniface, nous citerons les paroles suivantes prononcées dans cette institution, le 22 mai 1933, par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I.:

"En notre Dominion, votre Université a un rôle qui entre bien dans la stratégie de l'armée catholique. Située dans la capitale du pays, aux avant-postes de l'influence traditionnelle du vieux Québec, elle doit continuer d'être vraiment comme une place forte qui protège les expéditions apostoliques de pensée et d'action vers les provinces de l'Ouest. Il en fut ainsi, quoique d'une façon modeste et initiale, depuis qu'elle a été érigée en Université pontificale par Sa Sainteté Léon XIII.

"C'est sur Ottawa, avant de remonter jusqu'à Montréal et Québec, que se replièrent nos légions de missionnaires du Nord, les Taché, les Grandin et tant d'autres. C'est d'Ottawa que partit, emportant avec l'esprit de la province-mère une allure combative qui s'était exercée d'abord ici, l'intrépide Mgr Langevin. D'autres les ont suivis. Il y a là un mouvement d'histoire dont l'analyse aurait lieu d'être poursuivie: elle esquisserait, semble-t-il, les lois mystérieuses de la Providence qui ont amené la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée à s'enfoncer d'une part dans les régions nordiques et, d'autre part, à monter vers les hauteurs de l'enseignement universitaire."

Orateur-né, comme d'autres naissent poètes, à l'encontre de l'adage connu, le P. Langevin s'avérait en même temps meneur d'hommes et homme de Dieu . Parvenu au déclin d'une carrière de près d'un demi-siècle, Mgr Taché, O.M.I., l'apôtre de l'Ouest canadien, le fit venir à Winnipeg. Il y arriva en 1893. Deux ans plus tard, nouvel Elisée, il recueillit le manteau d'Elie et fut sacré Archevêque de Saint-Boniface.

❖ ❖ ❖

Deux ébauches ont déjà dit, dans les grandes lignes, quelle fut son oeuvre sur le plus grand siège historique du Canada, après celui de Québec. Elles n'ont pas suffisamment révélé les ressorts intérieurs de son âme surnaturelle et apostolique. Là gît le secret de la prodigieuse fécondité de ses vingt années d'épiscopat. Sa biographie psychologique, semble-t-il, n'est pas encore écrite. Ce qu'il importe de connaître, c'est l'intérieur du prélat, sa vie réelle, le secret de ses mobiles d'action.

"Il n'y a qu'une manière de connaître les gens, a dit le Cardinal Newman, c'est de les entendre parler. Lire la correspondance d'un homme, c'est une façon de converser avec lui." La lecture de sa correspondance, voilà ce qui a le plus manqué aux auteurs des deux biographies publiées presque au lendemain de sa mort. Il leur a manqué aussi le recul du temps. Leur travail n'en a pas moins un mérite très appréciable, mais il n'est pas l'histoire complète ni définitive, qui seule pourra tout mettre en lumière.

Cette histoire, que nous appelons de nos voeux, montrera que Mgr Adélard Langevin fut vraiment un homme suscité de Dieu à une heure, grave entre toute, de l'Eglise de l'Ouest canadien, et que ses directives ont sauvé ce qui pouvait être sauvé de l'école catholique et de la langue française, de Winnipeg à Vancouver. Ces deux causes vivent encore des mots d'ordre hardis que seuls un caractère trempé comme le sien et un esprit inspiré pouvaient donner.

❖ ❖ ❖

Dans ses derniers jours à Gravelbourg, à l'occasion de l'apposition d'une plaque commémorative au mur de la cathédrale, le plus illustre de ses fils spirituels — dont il avait entrevu la carrière d'une manière prophétique — a résumé ses activités d'animateur de nature vierge, d'excitateur d'énergies humaines, de constructeur et de lutteur. Voici quelques-unes de ses lignes condensées:

"On sait l'activité dévorante qui marqua son épiscopat. C'était à l'époque où, dans l'Ouest, un monde nouveau s'élaborait. On le trouva à la tête de tous les mouvements de progrès, fondant les paroisses et les sociétés, amenant de l'Est canadien, de la France et de tous les pays d'Europe un clergé robuste et entreprenant qui jetterait les bases de plusieurs diocèses, appelant aussi à son aide des représentants de divers Ordres religieux pour renforcer l'oeuvre apostolique dont les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée avaient partout planté les premiers jalons, et des religieuses de toute coiffe et de toute langue qui dispenseraient l'enseignement chrétien aux enfants des paroisses nationales que l'Archevêque ouvrait partout dans les centres à l'effet de protéger sous l'involucre des coutumes nationales le noyau tendre de la foi.

"Les écoles, les écoles catholiques, les écoles où s'épanouirait une parfaite liberté religieuse, combien elles furent chères à son âme d'apôtre et de patriote, quels combats il soutint pour sauvegarder leur intégrité, quels chagrins, quelles humiliations, quelles amertumes elles coûtèrent à son coeur si souvent indigné des voies tortueuses de la politique humaine et de la lâcheté parfois même des bons!

"Ainsi pendant vingt ans d'épiscopat, il combattit sans relâche le bon combat, selon le témoignage si précieux qu'il en reçut des augustes lèvres de Pie X: *Bonum certamen certasti.*"

❖ ❖ ❖

Quand l'incomparable Archevêque, — pour employer encore une expression de l'éminent auteur cité — descendit prématurément dans la tombe, il n'y eut qu'une voix pour reconnaître qu'il avait été fidèle à sa devise épiscopale: *Depositum custodi.*

Montréal, où il mourut, et plusieurs centres catholiques échelonnés sur le parcours des deux journées de chemin de fer que ses restes eurent à parcourir pour atteindre Saint-Boniface, lui rendirent un hommage rarement, si jamais, accordé à un mort en notre pays.

Winnipeg, ville anglaise et protestante, qui avait été le principal théâtre de ses luttes, fit une réception royale au héros mort qu'elle avait admiré vivant, tout en le combattant.

Archevêque et patriote, en une circonstance mémorable, il s'était déclaré *blessé*, mais *non vaincu*. L'expression est acquise à l'histoire; elle résume sa vie. Il fut vraiment un apôtre et un saint de l'Eglise militante.

Denys LAMY.

Divers

Prieur des Dominicains

OTTAWA. — Le R. P. Pie-Marie Gaudreault a été élu prieur du couvent d'études des dominicains d'Ottawa, en remplacement du R. P. Réginald Ouimet, nommé supérieur du couvent dominicain de Lewiston, Maine. Le R. P. Gaudreault est professeur de théologie dogmatique au couvent d'Ottawa depuis plusieurs années et occupe le poste important de bachelier du couvent d'études.

Emissions catholiques

TOKIO. — La Station Centrale de Radio de Tokio ayant exprimé le désir d'avoir à son programme la transmission d'une cérémonie religieuse catholique, satisfaction lui fut donnée le jour de Pâques. On transmit la grand'messe que chanta dans la chapelle des Soeurs de l'Adoration du Saint-Sacrement le supérieur du séminaire de Tokio, le R. P. Candau, des Missions Etrangères de Paris, avec la chorale de son séminaire.

La diffusion du christianisme

dans le monde

Le Comité de l'Année sainte vient de publier, en un tract intitulé Mundi Redemptor, 33-1933, une statistique intéressante relative à la diffusion du christianisme et du catholicisme à travers le monde, au cours des dix-neuf siècles de la Rédemption, en comparaison avec les autres religions.

Voici quelques chiffres sur la situation présente:

En Europe, on compte aujourd'hui 201,855,000 catholiques (43 pour 100 de la population totale): 234 millions 529,575 chrétiens non-catholiques (50 pour 100) et 31,340,816 non-chrétiens.

Dans l'Amérique du Nord, les catholiques sont au nombre de 52 millions 513,320 (33 pour 100); les chrétiens non-catholiques: 85 millions 540,818 (54 pour 100); les non-chrétiens: 21,000,130 (13 pour 100).

Dans l'Amérique du Sud, contre 73,050,585 catholiques, s'opposent seulement 541,984 chrétiens non-catholiques et 1,552,602 non-chrétiens.

En Afrique, il y a 5,387,678 catholiques et 9,103,725 chrétiens non-catholiques (4 et 7 pour 100), alors que les non-chrétiens sont au nombre de 125,574,630 (89 pour 100).

Enfin, en Asie, on trouve 17 millions 038,874 catholiques (2 pour 100), 9,450,545 chrétiens non catholiques (1 pour 100), tandis que la masse non-chrétienne s'élève au chiffre formidable de 970,354,614 infidèles, soit 97 pour 100.

Les pourcentages généraux des diverses religions dans le monde s'établissent ainsi:

Catholiques: 19 pour 100; confucianistes: 16,4; musulmans: 13; indouistes: 12.1; boudhistes: 10.8; protestants: 8.9; schismatiques: 7.1; animistes: 6.6; sans religion: 4.1; hébreux: 0.9.

Rosiers pour les Prairies

La liste suivante des variétés de roses les plus utiles pour les provinces des Prairies a été préparée par le régisseur de la Station expérimentale fédérale de Morden, Manitoba: variétés les plus rustiques—Banshee, Hansa, Stanwells Perpétuelles, Tetonkaba, F. J. Grootendorst, Grootendorst rose, Rosa Hugonis, Rosa Rugosa, Rosa Rugosa de forme Kamchatka jaune de Perse, jaune Harrison ou jaune d'Ecosse, hybride Rosa Blanda nommé "Betty Bland", hybride Rosa Polyantha, Mme Plantier, Mme Blanc double de Coubert, Belle Poitevine, Conrad F. Meyer, Rosa Spinosissima, Agnes Emily Carman, Mme Georges Bruant, Amelia Gravereaux, et hybrides Rugosa.

Les varités hybrides remontantes et les hybrides de thé qui se sont montrées assez rustiques à Morden après trois ans d'essai sont les suivantes: Capt. Hayward, Capt. Christy, Mrs John Laing, Gen. Jacqueminot, Gloire de Chedane-Guinoisseau, Alfred Colomb, Gruss an Teplitz, Hugh Dickson, Mme Edouard Herriot, Mme Caroline Testout, Baroness Rothschild, Duke of Edinburgh, Agnes, Wm. Lobb (Moss), Jules Margottin, et Magna Charta.

Une vie, pour être bien remplie, n'a pas besoin de beaucoup d'événements. Le devoir quotidien, si simple qu'il soit, suffit à l'occuper et à l'embellir. H. BORDEAUX.

❖ ❖ ❖

L'esclave n'a qu'un maître; l'ambitieux en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune. LA BRUYERE.

La foi est simple . . .

C'est parce qu'elle la possédait, cette simple foi, que Jeanne a fait de si grandes choses.

Elle ne va pas chercher midi à 14 heures.

Elle ne dit pas: "Il y a trois raisons "pour", et quatre "contre".

Elle est Française, simplement.

"Son sang ne fait qu'un tour..." quand elle voit des blessés se traîner sur le chemin du village: "Qu'est-ce donc que ces Anglais qui viennent occire jusque chez nous..?"

Elle est chrétienne *surtout.*

Ses voix lui ont dit, répété: "La France t'attend... Va, fille de Dieu, va!..."

Et elle s'en est allée.

❖ ❖ ❖

Elle s'en est allée, déjà victorieuse de sa sensibilité de jeune fille.

Et ce n'est pas une si petite victoire.

Elle aime ses parents...

Et elle va les quitter... et les quitter, courroucés. Son père ne parle rien moins que de la noyer.

Elle aime son village, sa maison, ses moutons, la paix des champs.

Et elle ira dans l'intrigue des cours et le fracas des combats.

Elle a peur de monter à cheval.

Elle montera sur le rude destrier du sire Baudricourt, lequel sire voulait la renvoyer chez elle "bien souffletée".

C'est sur ce cheval qu'à la fin d'un jour maussade de février, à cette heure où la famille se tasse frileusement dans la chaumière, autour de la cheminée flambante, que Jeanne, pauvre petite chose s'en va sur la grande route, infestée de bandits, vers son destin...

Elle s'en va, à une époque qui s'apparente avec la nôtre.

Guerre étrangère et guerre civile... Anglais, Lorrains, Bourguignons, Armagnacs, tous ne pensant qu'à s'entre-dévorer...

A la cour, où il n'y a plus "quatre écus en caisse", le gentil roi perd gentiment son royaume.

C'est intrigues sur intrigues, nouées par des courtisans finassiers, "gens chenus, timorés, gouteux". Par exemple, ce Séguin, *bien aigre homme, qui parlait limozin*, et qui l'entreprend sur ses saintes.

On voit très bien l'arrivée de Jeanne au milieu de ces rats installés dans le fromage, et sous les yeux dédaigneux des vieux capitaines...

—Que vient faire ici cette pastourelle..? Si on nous oblige maintenant à écouter toutes les folles à visions!...

Jeanne va quand même, parce qu'il faut a'ler... Mais, c'est pénible!

❖ ❖ ❖

Quelles analogies aussi avec le Christ.

Naissance obscure, comme lui.

Vie courte, traversée d'éclairs fulgurants, comme la sienne.

Le peuple l'acclame: "Vive la Pucelle!..." comme, aux Rameaux, il acclamait le Christ.

L'entrée à Jérusalem... L'entrée triomphale à Orléans.

Trahie par les siens, comme le Christ.

Trahie pour de l'argent, comme le Christ.

Mme de Ligny fait une tentative auprès de son neveu, Jean de Luxembourg, pour sauver Jeanne, comme la femme de Pilate en fit une auprès de son mari.

Tribunal de princes des prêtres, comme celui devant lequel comparut le Christ.

Questions perfides, comme celles qui furent posées au Christ.

Même apathie des braves gens, qui restent chez eux, en soupirant. Même raffinement dans le supplice —20 ans... 33 ans!...

Même stupeur après sa mort: "Cet homme était vraiment le Fils de Dieu!..." "Nous sommes perdus... Nous avons brûlé une sainte!..."

Jeanne a bu, toujours comme le Christ, le calice jusqu'à la lie.

Et elle a gardé simplement la foi en Dieu... en son pays... en sa mission.

Or, la foi, c'est TOUT.

Qu'elle nous la donne donc, vivante, agissante.

Foi en Dieu...

—Vous autres, chrétiens, me disait, un jour, un Arabe, à Kairouan, vous avez foi en une foule de choses. Mais vous n'avez plus la foi en Dieu... La preuve...? Vous n'en parlez jamais!

❖ ❖ ❖

Foi en notre chère patrie... cette entité touchante, constituée au fil des jours, siècle à siècle, par nos traditions, nos souvenirs, nos luttes supportées ensemble pour de si grandes choses, depuis Tolbiac, Poitiers, jusqu'à la Marne...

...la patrie où l'on pense français... où l'on aime français... où l'on meurt français...

...la patrie, sans cesse attaquée, comme tout ce qui est beau...

Et il est si beau, le visage de la douce France, avec ses plaines fertiles, ses montagnes, ses vallées, ses provinces chatoyantes et variées, ses églises, ses cathédrales, ses pèlerinages, uniques au monde...

Quel est le pays qui a un autre Reims...? un autre Chartres...? un autre Lourdes...?

Notre patrie, c'est tout cela!

C'est cela que Jeanne a aimé.. défendu... reconquis...

C'est pour cela qu'elle est morte sur le bûcher.

❖ ❖ ❖

Foi en notre mission.

Chacun de nous a la sienne.

Le plus misérable d'ici-bas est capable d'un rayonnement.

Mais, pour rayonner, il faut d'abord avoir le feu en soi.

C'est bien de ranimer la flamme sous l'Arc de Triomphe. Mais cela ne signifie rien, si on ne la ranime pas *d'abord en soi.*

Vivre, c'est brûler... c'est aimer... c'est rayonner!...

Que Jeanne nous aide à vivre ainsi.

Ni plus... ni moins! La devise célèbre de saint François de Sales.

Ni plus... Aimons la claire simplicité des consignes de Dieu.

Ni moins. Si vous me demandez mon temps... mon argent... mon coeur... ma vie...? Voici, Seigneur! ..

C'est avec cette simplicité féconde, à la portée de tous, qu'on sauve son pays de la plus compliquée des situations, et qu'on gagne les batailles de Dieu...

C'est avec celle-là que Jeanne d'Arc, en des jours terribles, a refait la France.

Pierre L'ERMITE.

AIRWAYS SERVICE STATION

2e Avenue et 16e rue ouest

GAZOLINE -- -- HUILE GRAISSE

Travail de réparations

Nous nous spécialisons en réparations garanties de toutes marques d'automobiles.

THE PATRICIA Confectionery

AVENUE CENTRALE

Vous sert des repas délicieux préparés sur commande, et se fait une spécialité du thé de l'après-midi.

Fruits, gâteaux et tabacs les plus frais de la ville

Accordez-nous une visite et faites en l'expérience personnelle

Modern Bread Company, Ltd

PAIN "SOM-MOR"

Chez tous les épiciers.

Envoyez votre commande

Devenez notre agent

Tél. 2838

Prince-Albert, Sask.

J. O. BRUNET

Monuments funéraires

414 Ave Taché

ST-BONIFACE - - MAN.

Cartes-photos envoyées sur demande

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Comment TONIFIER Votre Estomac

En avez-vous assez de souffrir d'un estomac *inapte à sa tâche*, qui ne sait s'assimiler une bonne et saine nourriture? Alors, remettez-le *au point*. Ne prenez pas de drogues. Elles sont dangereuses et portent à l'habitude. Suivez simplement les Règles de Santé Andrews. Mangez modérément. Dormez abondamment. Prenez régulièrement de l'exercice. Respirez tout l'air frais que vous pourrez. Et conservez-vous en santé en prenant, à peu près deux fois la semaine et pendant qu'il mousse encore délicieusement, un verre de l'épurateur et revigorant Sel Andrews pour le Foie.

Cette dernière règle est tout aussi importante que toutes les autres. Andrews a un effet nettement bienfaisant sur la paroi intérieure de l'estomac. Il est doux aux organes digestifs, fortifie tout le processus de la digestion et favorise l'élimination des déchets.

Ne laissez pas votre estomac vous conduire. Apprenez, en suivant les Règles Andrews, la satisfaction que procurent un estomac sain et des repas pris de bon cœur. Vous vous sentirez en *bien* meilleure santé dès le jour où vous commencerez. Procurez-vous chez votre pharmacien le Sel Andrews pour le Foie. En boites, 35¢ et 60¢. Nouvelle grosse bouteille, 75¢. Agents exclusifs: John A. Huston Co., Ltd., Toronto. 29F

1c DU MILLE

Passages d'occasion à

L'EST DU CANADA

Billets en vente tous les jours DU 8 JUIN AU 30 JUIN inclusivement

Retour limité à 45 jours

Billets valables pour wagons de jour

Léger surplus wagons-lits de touriste

Enfants de 5 ans et en bas de 12 moitié prix

Tous renseignements de votre agent local

CANADIEN NATIONAL

Couvrez vos toits

Le Bardeau de cèdre

de la Colombie

vous donnera le meilleur service à un coût minimum et vos difficultés de toiture ne vous causeront plus de souci pendant des années à venir.

APPELEZ 2 2 7 5 pour un estimé sur la quantité voulue pour le toit de votre maison.

Le bardeau que nous vendons est de la meilleure qualité et à des prix raisonnables

North Star Lumber Co. Ltd.

D'où viennent les marchandises de qualité supérieure

Cour de Prince-Albert J. P. Hepburn, gérant

Chaque membre de la famille devrait avoir un

COMPTE D'ÉPARGNE

le Père —Comme réserve en cas d'urgence ou d'aubaine inattendue, ou comme placement sûr, prudent et avantageux.

la Mère —Pour y mettre en sûreté les sommes qu'elle économise grâce à son administration soigneuse du foyer, et pour se constituer un fonds en vue de se procurer les choses spéciales qu'elle désire.

le Fils —Afin d'apprendre la véritable valeur de l'argent et comment il s'accroît avec les intérêts, et afin de commencer jeune à suivre le sentier de l'épargne, qui conduit à l'indépendance financière.

la Fille —Afin d'apprendre, elle aussi, la valeur de l'argent et de commencer à en mettre de côté pour ses besoins futurs.

* * * *

Il y a un département d'épargne à chaque succursale de la Banque de Montréal — la Banque la plus ancienne du Canada — où le petit déposant reçoit toujours bon accueil.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE $700,000,000

Siège Social: Montréal

Succursale de Prince Albert: C. C. GAMBLE, Gérant
Succursale de Domremy: E. C. POURBAIX, Gérant
Succursale de Duck Lake: V. A. BRABANT, Gérant
Succursale de Wakaw: L. J. LARUE, Gérant